

Son désir de changer de nom par crainte d'une confusion possible me paraît légitime. Comme je l'ai dit, la suggestion me paraît valable de la voir clairement reconnue pour ce qu'elle est: une compagnie d'appartenance étrangère contrôlée par une société de portefeuille aux États-Unis.

De telles considérations regardent notre comité; bien que je me demande parfois pourquoi lorsqu'il ne s'agit que d'un changement de nom pur et simple. Ces derniers temps, nous avons été saisis d'une foule de projets de loi concernant un changement de nom alors qu'il ne s'agissait souvent que d'ajouter un nom français au nom officiel d'une société existante. Dans ce cas-ci, on demande les deux. Nous ne serons donc sans doute pas saisis plus tard d'un nouveau bill au sujet du nom français.

Je me souviens du temps où une foule de petites sociétés de prêts demandaient à changer leur nom, pour en adopter un plus rassurant. Le nom de Beneficial Finance Corporation est un de ceux qui me viennent à l'esprit. Ils est clair, je pense, que la société mentionnée dans ce bill n'a aucun motif de ce genre qui la pousse à changer de nom. Comme l'a fait remarquer le député de Timiskaming, son nom actuel est un groupement de mots intelligibles.

M. le président: A l'ordre. Je dois avertir le député que son temps de parole est expiré.

M. Germa: Monsieur le président, au premier abord, le bill paraît assez simple et digne d'un débat d'au plus deux ou trois minutes. Par contre, il est assez décevant, en ce sens qu'il fait plus que changer le nom d'une compagnie. En fait, il fait disparaître une compagnie, si bien qu'à l'avenir nous serons incapables de l'identifier par un nom connu et un nom donné, soit la London and Midland General Insurance Company.

Chacun de nous a un nom, monsieur le président, et il y a une raison à cela. Si je n'avais pas de nom, vous ne sauriez qui se tient debout ici même. Vous pourriez penser que je suis sir Arnold Peters de Timiskaming. Mais vous savez qu'il n'en est rien parce que je porte un autre nom. C'est ce qui nous distingue les uns des autres. En conséquence, on devrait attacher plus d'importance au nom des gens et des sociétés, afin de mieux les identifier. Cela me rappelle une chanson des plus populaires à l'heure actuelle: *People have no faces*. C'est à propos d'une personne

qui se rend dans une ville où tous les habitants ont le même visage et le même nom, et elle ne peut distinguer personne.

Je pense que nous nous engageons dans une voie dangereuse en accordant des noms à différentes sociétés sans penser à la confusion qui peut en résulter chez le grand public. Dernièrement, j'apprenais d'une compagnie d'assurance, de qui j'ai une police, qu'elle changeait de nom. J'ai oublié l'ancien nom, mais le nouveau est la Zurich Life Insurance Corporation. Je ne sais pas si le nouveau nom a figuré dans un bill soumis à la Chambre, mais comme le président le sait, je ne suis pas ici depuis longtemps et peut-être était-ce avant que j'arrive.

A l'époque, la société m'a avisé que je n'étais plus assuré par la Continental—je crois que c'était le nom—mais que j'étais désormais une victime de la Zurich Life Insurance Company; elle m'a envoyé toutes sortes de timbres et de papiers pour oblitérer l'ancien nom sur ma police, afin que je ne me trompe pas en communiquant avec eux. Toutefois, malgré leurs efforts pour me faire comprendre, il y a eu confusion. Si vous ajoutez à ma confusion celle des 150,000 assurés de la Continental, il devient facile d'imaginer que beaucoup de ces gens ne sont pas sûrs du statut juridique de la Zurich ni même d'être assurés.

Il en est de même ici. Une compagnie qui portait un nom redoutable et identifiable a maintenant adopté une abréviation, conformément à une tendance familière des cercles gouvernementaux. Par exemple, le ministère de la Défense nationale a adopté, en anglais, le sigle DND.

L'hon. M. Mackasey: Le NPD.

M. Germa: Oui. Chacun sait que le NPD est un parti socialiste. Ce sigle identifie le Nouveau parti démocratique. Nous en sommes très fiers et s'il rend les choses plus faciles pour les députés, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Pourvu qu'on sache qui nous sommes et ce que nous représentons, notre avenir est assuré. Personne ne doute, au Canada, de ce que représente le NPD.

• (6.50 p.m.)

L'hon. M. Mackasey: Que représente-t-il?

M. Peters: Nous allons répondre à cela avec plaisir.

M. Germa: Le député de Verdun sait la position du NPD, puisqu'il a déjà partagé nos idéaux. J'ignore pourquoi il a changé ses vues.